

### Info-école du 8 septembre 2020

#### 1) Rentrée 2020/2021.

Horaires habituels de l'école : 8h40 – 11h40 et 13h10 – 16h10.  
L'accueil des élèves se fait 10 min avant le début de la classe.

Effectif de l'école (209 élèves au total) :

1. CP Mélanie VAULTIER	22
2. CP Stéphanie MEZERETTE	22
3. CP/CE1 Aurélie LE GOFF	20
4. CE1 Sophie HELIE	23
5. CE2 Laura MAILLOL	26
6. CE2/CM1 Inès DUFOUR	24
7. CM1 Léa LELIEVRE	26
8. CM2 Sylvie DEPREZ	23
9. CM2 Hélène DAUBIGNY / Ludovic BRAULT	23

#### 2) Communication avec les familles

**Mots d'informations générales distribués dans les cahiers de liaison :** si un élève a des frères et sœurs dans l'école, nous donnons un seul mot par famille. L'aîné(e) de la fratrie le reçoit et le colle dans son cahier de liaison.

Certaines communications vous seront adressées par e-mail. Nous avons les adresses mail de chaque famille de l'école, mais n'oubliez pas de nous informer en cas de changement.

Tous les mails envoyés aux parents sont publiés sur le site internet de l'école à l'adresse suivante : <https://a-la-prevert.etab.ac-caen.fr>.

Vous y trouverez également des informations sur le fonctionnement de l'école ou des numéros utiles (cantine, garderie etc)

#### 3) Contact avec l'école

En cas d'absence de votre enfant, vous pouvez de préférence envoyer un mail ou laisser un message sur le répondeur de l'école. Les messages seront consultés chaque jour **sur le temps de la pause méridienne uniquement.**

#### 4) Périscolaire : cantine et garderie

L'équipe enseignante n'étant pas en mesure de vous répondre sur ces sujets, toutes les questions concernant les temps de garderie ou de cantine doivent être traitées directement avec les services périscolaires, par mail, à l'adresse [periscolairetilly@cdc-stm.fr](mailto:periscolairetilly@cdc-stm.fr) ou par téléphone : 02 31 85 81 80.

#### 5) Consignes COVID 19

##### **Avant de quitter la maison :**

- En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.
- Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison.

##### **À l'arrivée à l'école :**

- Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.
- Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans l'école avec un masque et après désinfection des mains.

Le livret détaillé est ici : <https://a-la-prevert.etab.ac-caen.fr/sites/a-la-prevert.etab.ac-caen.fr/IMG/pdf/livret-parents-rentree-2020-covid19-71224.pdf>

#### 6) Attestation d'assurance

Merci de nous transmettre une attestation d'assurance comportant la garantie **responsabilité civile** et **individuelle accident.**

### **7) Autorisation de diffusion de photos, enregistrements etc**

Les autorisations à compléter et signer vont vous être distribuées prochainement via les cahiers de liaison.

### **8) Coopérative scolaire**

Le montant de la participation demandée à la coopérative scolaire est de **15 €** par enfant. Cette participation n'est pas obligatoire.

Vous pouvez libeller votre chèque à l'ordre de **l'OCCE 14**. (*Faire un chèque pour chaque enfant*). **Merci d'écrire le nom de l'enfant au dos du chèque et de ne pas donner à l'école élémentaire de l'argent pour la maternelle, et inversement.**

*\*\*\*\* Pour un suivi des versements, le cahier de liaison de votre enfant contient une fiche à compléter. Elle est exclusivement réservée aux versements à la coopérative scolaire.*

### **9) La sécurité dans les écoles**

Elle reste une priorité. Vous pouvez télécharger le guide à l'usage des parents ici : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/08-aout/21/8/2016\\_securite\\_guide\\_ecole\\_parents\\_616218.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/08-aout/21/8/2016_securite_guide_ecole_parents_616218.pdf)

### **10) Réunions de rentrée (elles se tiendront dans les salles de classe)**

Pour respecter le protocole sanitaire, **un seul adulte par famille** sera accepté dans la classe, avec **port obligatoire du masque**. Les enfants ne pourront malheureusement pas être accueillis aux réunions cette année.

#### **Dates et horaires des réunions de rentrée :**

CP Mélanie Vaultier : le **mardi 22/09** à 17h45

CP Stéphanie Mezerette : le **mardi 22/09** à 17h45

CP/CE1 Aurélie Le Goff : le **mardi 22/09** à 17h45

CE1 Sophie Hélie : le **mardi 15/09** à 17h45

CE2 Laura Maillol : le **mardi 15/09** à 17h45

CE2/CM1 Inès Dufour : le **mardi 15/09** à 17h45

CM1 Léa Lelièvre : le **mardi 22/09** à 17h45

CM Sylvie Deprez : le **mardi 15/09** à 17h45

CM2 Hélène Daubigny / Ludovic Brault : le **mardi 22/09** à 17h45

### **11) Élection des représentants des parents d'élèves**

Elles se dérouleront le **vendredi 9 octobre 2020**. Les candidats doivent former eux-mêmes des listes d'au moins 2 personnes **déjà constituées** et les remettre à la directrice (les listes vierges seront disponibles en libre-service à l'école, sur demande ou sur le site internet de l'école à cette adresse : <https://bit.ly/3m0YbIB>)

**La date limite de dépôt des listes est le VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020.**

### **12) Prises en charge particulières**

Les parents des élèves ayant un **dossier à la MDPH**, un PAI, un PAS, un PAP établi par le médecin scolaire ou ayant des médicaments à prendre **de manière régulière** à l'école sont invités à prendre contact dès maintenant **avec les enseignants**.

Si aucun PAI n'existe, il vous appartient d'en faire la demande auprès de l'école.

Les parents des élèves bénéficiant d'une prise en charge orthophonique (ou autre) à l'extérieur de l'école et sur le temps scolaire sont priés de le signaler aux enseignants concernés.

### **13) Les goûters à l'école**

Pour le bien des enfants, la consommation de goûters ne sera acceptée qu'à la récréation du matin. Chewing-gum, sucettes et autres bonbons sont interdits, sauf pour les goûters d'anniversaire.

### **14) Anniversaires à l'école**

Chaque classe indiquera son fonctionnement aux élèves. Compte-tenu des normes sanitaires en vigueur, seuls seront acceptés les gâteaux industriels, sous emballage non ouvert.

### **15) Calendrier année scolaire 2020-2021**

<b>Périodes</b>	<b>Zone B</b>
Rentrée des classes	Mardi 1er septembre 2020
Toussaint	Samedi 17 octobre 2020 - Lundi 2 Novembre 2020
Noël	Samedi 19 décembre 2020 - Lundi 4 janvier 2021
Hiver	Samedi 20 février 2021 - Lundi 8 mars 2021
Printemps	Samedi 24 avril 2021 - Lundi 10 mai 2021
Vacances d'été	Mardi 6 juillet 2021 au soir

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

**Le vendredi 14 mai sera chômé.**

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée 2020 !

L'équipe enseignante